



Au-delà de la crête, on ne peut plus monter. Le sentier s'arrête devant une faille infranchissable.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Moi-même, étant jeune, j'ai franchi cette faille et je suis monté plusieurs fois au sommet du morne. En 1835, quand les policiers sont allés dire aux esclaves qu'ils étaient libres, ils ont cherché comment franchir la faille. Ils ont transporté la plus grande porte qu'ils ont trouvée, une grande porte de prison, et l'ont jetée en travers. Cette vieille porte, qui faisait bien dix pieds de long (un peu plus de trois mètres), est restée solidement en place jusqu'en 1975 ! C'est un cyclone qui l'a fait basculer. Elle est tombée dans le précipice et on ne l'a jamais retrouvée. Contrairement à ce qu'on croit vu d'en bas, le sommet du morne est large, il a plus vingt hectares. **On s'y pose en hélicoptère aujourd'hui. Il y a de la place, mais pas d'eau. Comment les esclaves pouvaient-ils vivre sans eau ?** Je ne sais pas. Pour ma part, je n'ai jamais rien découvert. »

Sur l'occupation de la péninsule du morne par les colons français et les

esclaves, on dispose d'autres témoignages, dont certains sont très anciens. Bernardin de Saint-Pierre en personne, l'auteur de *Paul et Virginie*, qui visitait l'île de France, fut accueilli en 1769 par la première famille concessionnaire de la péninsule, les Lenormand (l'île comptait alors deux mille Européens et dix-huit mille esclaves africains et malgaches). « C'était une longue case de palissades couverte de feuilles de lataniers. (...), décrit-il dans *Voyage à l'île de France*. Je fus véritablement surpris de trouver dans ce mauvais logement une dame très jolie. Elle était française, née d'une famille honnête ainsi que son mari. Ils étaient venus il y avait plusieurs années chercher fortune ; ils avaient quitté leurs parents, leurs amis, leur patrie pour passer leurs jours dans ce lieu sauvage (...). Après souper on me conduisit coucher à deux cents pas de là à un petit pavillon en bois que l'on venait de bâtir. La porte n'était pas encore mise ; j'en fermai l'ouverture avec les planches dont

on devait le faire. Je mis mes armes en état, car cet endroit est environné de noirs marrons. Il y a quelques années que quarante d'entre eux s'étaient retirés sur le morne, où ils avaient fait des plantations ; on voulut les forcer ; mais plutôt que de se rendre ils se précipitèrent tous dans la mer. »

Un autre écrit de voyageur rapporte que les fugitifs avaient des plantations, des cabanes, vivaient en famille, qu'ils « descendent la nuit chasser les cerfs à coups de lance ». « On leur fait la chasse, mais l'endroit est si roide qu'on n'a jamais pu les déloger de là. »

L'origine du nom du morne vient cependant des Hollandais, premiers occupants de l'île Maurice à partir de 1638 : actuelle région de Bruxelles, en Belgique, le Brabant était à l'époque une des provinces unies en lutte contre l'Espagne. Au pied de la montagne, hormis quelques essais de culture de cannes à sucre, la plaine fut principalement vouée à l'éle-

La randonnée du morne suit les pas du détachement de police envoyé en 1835 prévenir les esclaves de leur libération.